

## Procès-verbal du conseil d'école du 21 octobre 2021

*Présents :*

Enseignants : Mmes Bessigneul, Combemale, Dubourdiou, Hascoat, Luffarelli Pedon, rancinan et Ruscade, MM Boutteau, Creuzot, Goutard, Lalin, Mauranne, Ozanne et Fréjacques. Mme Piccolo excusée.

Parents: Mmes Abdellatif, , Benahmed et Namoune.

Mairie : Mmes Saïd et Valleray, M Gomis

*La séance débute à 18h15*

### 1. Bilan de la rentrée scolaire 2021.2022

*Tour de table et présentation.*

L'école, située en Réseau d'Education Prioritaire, accueille toujours 12 classes. Nous accueillons ce jour 206 élèves, dont 15 dans le dispositif UPEAA. 4 radiations sont prévues à la fin de la période.

Présentation de la structure de l'école, des dispositifs CP et CE1, RASED et UPEAA. Le directeur est déchargé complètement et n'est pas en charge d'une classe. M Goutard présente le fonctionnement du RASED. M Creuzot précise le rôle et les fonctions de K. Bera, psychologue scolaire

Le dispositif d'évaluation en CP et CE1 sur l'année scolaire est renouvelé ; les résultats des évaluations de début d'année vont être prochainement être transmis aux parents. Des évaluations d'école en CM1 ont été proposées cette année aux élèves.

Cette année, deux livrets seront remis aux élèves, en janvier et juin 2022. Des points d'étapes seront proposés les samedis, avec des rendez-vous individuels pour l'ensemble des parents, les samedis 20 novembre 2021 et 19 mars 2022.

Le protocole sanitaire est rapidement présenté :

- port du masque pour tous avec une utilisation qui soit la plus efficace possible
- la subdivision de chaque étage en deux groupes, soit 4 groupes (CP, CE1, CE2 et CM) : ces groupes ne sont pas brassés lors des temps d'accueil, de récréations, de cantine.
- une augmentation de la fréquence de lavage des mains et de l'aération des locaux.

M Fréjacques rappelle que nous sommes toujours dans le niveau 2 du protocole sanitaire, qui passera au niveau 1 uniquement si le taux d'incidence baisse (5 jours consécutifs à moins de 50 cas pour 100 000 habitants; il est de 66.9 ce jour). A partir de là nous pourrions envisager que les élèves ne portent plus le masque.

Les tables sont désinfectées chaque midi, le protocole sanitaire est appliqué sur le temps de cantine et lors des études. Les groupes sont peu brassés lors de ces temps, ou mis à distance dans une même salle pour les études. 5 études sont ouvertes jusqu'aux vacances de la Toussaint ; il n'y en aura plus que 4 quotidiennes à partir du mois de novembre, les ateliers d'accompagnement éducatifs se mettant en place à cette période.

Mme Hascoat précise qu'à ce jour, aucune classe n'a été fermée pour cause de COVID.

### 2. Vie de d'école

Le projet d'école de 2021.2022 est présenté. L'institution demande à chaque école de travailler sur 4 axes distincts. M Frejacques présente les 4 choix de l'équipe enseignante :

- Ambition pour tous et excellence : développement du travail en mathématiques, participation des enseignants du groupe scolaire au plan de formation Maths de la circonscription
- Bien-être pour tous : réflexion sur le temps des devoirs et des études
- Culture et citoyenneté responsable : végétalisation de la cour de l'école et découverte de l'environnement de l'école
- Equité et inclusion pour tous et chacun : renforcement des pratiques sportives à l'école

Le bilan de ces actions sera présenté lors du troisième conseil d'école de l'année scolaire, et quelques actions inscrites dans le projet se retrouvent ici :

- L'école est labellisée « JO PARIS 2024 » dans le cadre des activités USEP : des conventions ont été signées avec des clubs fédéraux (hand, escrime) pour l'achat de matériel et la mise à disposition d'intervenants agréés. D'autres conventions pourront être signées, avec le club de Basket de Vigneux notamment. Tous les élèves ont participé à la journée Olympique.
- Une aide financière du conseil citoyen municipal permettra d'obtenir au mois de novembre 2021 du matériel sportif, à hauteur de 980 euros.
- Un projet handball est mis en place avec M Laplane et un projet Basket avec M Rocher, professeurs d'EPS au collège Paul Eluard.
- L'école est inscrite à l'USEP (une cotisation de 4 euros a été demandée à chaque enfant) et au dispositif 30 minutes d'APQ. Une association a été créée en début d'année scolaire (USEP VIGNEUX) pour toutes les écoles de la ville : Mme Ruscade en est la présidente.
- L'USEP a invité les élèves de CM2 au parc de Chamarande pour une demi-journée d'initiation à la course d'orientation et autres activités dérivées de cette paratique.
- Les CE2.CM1.CM2 iront à la ludothèque du centre social le mardi toute la seconde période pour découvrir des jeux de société en lien avec le roman policier. Les CP A y iront en juin, pour découvrir d'autres jeux.
- Les CE1 renouvelleront l'action jardinage au REV avec l'ASSISCB
- Les classes de CM2 et de CP B seront sensibilisés aux percussions au conservatoire de Vigneux
- Les classes de CP B (19 novembre au 16 janvier) et 2 ou 3 autres classes à déterminer travailleront avec l'EMAP
- Un projet découverte du poney pour les classes de CE1 est en cours d'élaboration (demande de subvention faite à la mairie en ce début d'année)
- Projet Molière et Jean de La fontaine prévu au château de Versailles pour les classes de CM1, CE1 A et B et CE2.
- Participation de 4 classes de l'école élémentaire à la « grande Lessive » en octobre 2021 : le groupe scolaire dans son intégralité y participera en mars 2022

D'autres actions, sorties et projets sont en cours de construction : il reste 1024 euros de budget annuel bus à dépenser par les classes avant la fin de l'année civile.

Les parents d'élèves élus présentent leurs projets :

Une vente de chocolats sera proposée le 22 octobre et les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire. Chocolaterie Jeff de Bruges et à discuter avec l'école si cette initiative sera reconduite à Pâques.

Des ventes de gâteaux auront lieu durant l'année scolaire.

D'autres actions, comme le loto ou la tombola pourront être mises en œuvre ; le contexte sanitaire sera déterminant pour la faisabilité de ces actions.

M Fréjacques indique qu'un appel au don pour la coopérative scolaire sera fait à la rentrée de la des vacances de la Toussaint et que les photographies de classe et individuelles auront lieu en janvier 2022.

### Bilan de fonctionnement COOP BASHUNG

Le bureau sera renouvelé le vendredi 12 novembre, la Présidence ne pouvant plus être assurée selon les statuts de l'association par Mme Galita.

Les comptes de 2020.2021 sont présentés ici :

<b>Compte de fonctionnement du 1er septembre 2020 / 2021</b>					
CHARGES (ou DEPENSES)			PRODUITS (ou RECETTES)		
			<b>701</b>	Cotisations perçues	366,00 €
<b>607</b>	Achat de produits pour vente	4 300,71 €	<b>707</b>	Ventes de produits	6 695,42 €
<b>618</b>	Dépenses activités éducatives	6 761,98 €	<b>708</b>	Recettes des activités éducatives	793,00 €
<b>6281</b>	Cotisations versées OCCE		<b>741</b>	Subventions publiques	650,00 €
<b>6282</b>	Assurances versées	196,32 €	<b>742</b>	Autres subventions	
<b>65</b>	Autres dépenses courantes	724,49 €	<b>75</b>	Autres produits	
<b>67</b>	Dépenses exceptionnelles	330,00 €	<b>76</b>	Produits financiers	
<b>68</b>	Achats de gros équipements	118,62 €	<b>77</b>	Produits exceptionnels	1 716,80 €
<b>TOTAL des CHARGES</b>		<b>12 432,12 €</b>	<b>TOTAL des PRODUITS</b>		<b>10 221,22 €</b>
<b>120</b>	<b>Produits - charges = Excédent</b> Il y a excédent si produits > charges		<b>129</b>	<b>Charges - Produits = Déficit</b> Il y a déficit si charges > produits	<b>2 210,90 €</b>
Balance = Total charges + Excédent		12 432,12 €	Balance = Total charges + Déficit		12 432,12 €

← Ces deux sommes doivent être identiques →

<b>Bilan simplifié au 31 Août 2021</b>					
<b>Actif</b>			<b>Passif</b>		
Il montre ce que votre coopérative a sur ses comptes au 31 août 2021. Portez dans les colonnes correspondantes les sommes figurant sur vos extraits de comptes en Euros.			Il montre ce que votre coopérative avait sur ses comptes au début de l'année scolaire 2020 / 2021, auquel est venu s'ajouter l'excédent, ou se soustraire le déficit calculé ci-dessus.		
<b>Compte financier</b>					
512	Banque	2 316,04 €	110	Report des sommes que vous aviez au 31 août 2020/ 2021	4 572,28 €
514	Banque Postale		120	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à ajouter si excédent	
530	Caisse Espèces		129	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à soustraire si déficit	2 210,90 €
Si vous avez respecté nos consignes, le compte caisse doit être nul			Vérifiez que le total Passif est égal au total Actif.		
<b>Total Actif</b>		<b>2 316,04 €</b>	<b>Total Passif</b>		<b>2 361,38 €</b>

### 3. Points mairie

#### Exercice incendie et PPMS

Un exercice incendie a eu lieu le 7 octobre dernier et s'est bien déroulé.

L'exercice PPMS intrusion s'est lui déroulé le 19 octobre dernier. M Fréjacques note qu'il est très compliqué de trouver un système cohérent pour alerter l'ensemble de la communauté éducative sur ce type d'exercice. De simples sifflets sont utilisés : un système plus moderne est demandé pour indiquer aux élèves et aux personnels une situation urgente de ce type. M Fréjacques demande que soit réfléchi l'installation d'un signal lumineux et silencieux dans les classes.

Suite à la tempête de cette nuit de faible intensité, de nombreuses fenêtres étaient ouvertes ce matin dans les classes. Cela pose également un problème de fonctionnement et de sécurité. La rénovation de ces fenêtres est à envisager.

#### Point sur la connexion de l'école à la fibre optique

Mme Valleray précise que ce projet est encore en cours. Les collègues du service informatique font actuellement les repérages dans les écoles, en espérant une installation à la fin de l'année civile, voire au premier trimestre 2022.

Il est aussi question d'installer le wifi dans les écoles. Le marché vient d'être lancé. L'école n'est pas forcément concernée car durant les travaux de rénovation un réseau Ethernet a été développé et est en attente dans les classes.

Mme Valleray évoque également que la mairie va fournir des classes mobiles: une classe mobile pour 4 classes, soit une par étage est prévu pour l'ensemble des écoles élémentaires

Mr Ozanne émet un avis mitigé sur ce dispositif, reposant uniquement sur l'investissement des collègues dans la lourde gestion des classes mobiles.

#### Portail d'entrée

Tous les travaux nécessaires à un meilleur fonctionnement de l'unique portail d'entrée ont pu être réalisés hier : système d'accrochage pour les temps d'accueil et de sortie, mise en place d'une platine adaptée (l'ancienne empêchait quelquefois la fermeture magnétique du portail).

Les portails inter-cours ont été réparés également hier.

#### Sécurité et circulation sur l'avenue de la Concorde

Les parents d'élèves élus ont demandé de mettre ce point à l'ordre du jour. Plusieurs points sont relevés :

- absence de panneaux de signalisation indiquant la présence du groupe scolaire
- stationnement en double file de parents lors de la dépose des enfants
- Réflexion sur l'utilité de la personne qui fait traverser sur l'Avenue de la Concorde, à compléter avec mise en place d'une autre personne qui ferait traverser rue du Parc
- une demande concernant la vitesse pour que la limite soit à 30 km/h a été faite
- demande de mise en place de ralentisseurs devant l'école

Mme Saïd propose de densifier la présence de la police municipale ; elle n'est pas favorable à la mise en place de ces ralentisseurs, à l'origine de nuisances sonores contraignantes pour la population environnante, en particulier certains fragilisées par leur état de santé.

M Gomis indique qu'à Louise Michel les enfants ont réalisé des messages de prévention à l'attention des familles : cette idée pourrait être reprise.

Il pense que des panneaux ont été installés pour signaler la présence de l'école, comme devant tous les établissements de la ville. Il précise que les signalétiques n'empêchent pas le non-respect du code de la route et pense que l'incivilité des conducteurs est en grande partie responsable de cette situation dangereuse.

La mairie va faire remonter l'inquiétude des parents et va demander dans l'immédiat un passage plus fréquent de la Police Municipale.

Mme Pedon pense qu'il n'y a aucun panneau signalant l'école. Pour clore ce sujet, M Fréjacques propose que ce sujet soit mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école. D'ici-là, il rappellera aux familles la conduite à tenir aux horaires d'entrée et de sorties de l'école (respect des règles du code de la route, interdiction du stationnement en double file, respect des horaires). Il demande à la municipalité de réfléchir à des propositions pour le prochain conseil d'école.

*NDLR : après vérification, aucun panneau, mobilier urbain ou dispositif lumineux n'est en place aux alentours de l'école, que ce soit sur l'avenue de la Concorde ou les rues perpendiculaires (rue du parc, rue Mendes France, rue Montaigne, rue Verlaine et rue Maxime Petit)*

#### Aménagement de la cour de l'école :

M Fréjacques a demandé le changement des poubelles extérieures afin qu'elles ne soient plus déchirées par des oiseaux et rats.

Dans le cadre du projet d'école soutenu par le conseil des élèves, une aide à la végétalisation a été demandée à la municipalité pour développer l'action jardinage pour les élèves et embellir la cour de l'école.

Enfin, une fois ces poubelles changées, peut-être serait-il envisageable de récupérer les anciennes pour les installer dans les sanitaires du RDC, trop vite remplies à cause de l'utilisation intensive de l'essuie-mains.

Mme Namoune propose que l'école s'équipe en pinces pour ramasser les déchets en la cour.

#### Parking/garage à vélo

Mme Hascoat évoque le besoin d'avoir un endroit adapté dans l'établissement pour garer en toute sécurité les vélos des personnels, voire des enfants, qui viennent à l'école par ce moyen de locomotion. M Gomis pense que c'est envisageable et l'invite à rédiger un appel à projet dans le cadre d'une demande d'investissement.

#### 4. Vote du règlement intérieur

Voté à l'unanimité, le règlement de l'année dernière est intégralement renouvelé.

La charte de la laïcité a déjà été distribuée dans le cahier de correspondance. Les règlements intérieurs seront transmis au plus vite aux parents et aux élèves.

*La séance est levée à 19h45.*